

Sel de déneigement professionnel en vrac

Classe B Humide — Conforme à la norme NF EN 16811-1

(remplaçant l'ancienne norme routière applicable aux sels de déneigement)

Sel de déneigement de classe B Humide moyen, sel gemme ou marin d'origine européenne, destiné à la **viabilité hivernale routière** des grandes communes, conseils départementaux et plateformes logistiques d'envergure. Conditionné en **vrac (17 ou 30 tonnes)**, livré par camion benne sur prise de rendez-vous, sur toute la France métropolitaine.

Caractéristiques physico-chimiques

Caractéristique	Valeur indicative	Norme NF EN 16811-1
Chlorure de sodium (NaCl)	95,80 à 97 %	91 % mini
Humidité (H ₂ O)	2,50 %	6 % maxi
Sulfates (SO ₄)	1,70 à 2,00 %	3 % maxi
Antimottant Hexacyanoferrate de sodium	30 mg/kg	3 à 125 mg/kg
Densité	1,2	—
Granularité (sel moyen)	0,125 à 8 mm	—

Métaux lourds — Conformité aux seuils réglementaires

Élément	Valeur	Seuil norme	Élément	Valeur	Seuil norme
Arsenic (As)	< 0,50 mg/kg	≤ 2,5 mg/kg	Mercure (Hg)	< 0,1 mg/kg	≤ 0,5 mg/kg
Cadmium (Cd)	< 0,5 mg/kg	≤ 2 mg/kg	Nickel (Ni)	< 0,2 mg/kg	≤ 5 mg/kg
Cobalt (Co)	< 0,3 mg/kg	≤ 2 mg/kg	Plomb (Pb)	< 0,65 mg/kg	≤ 5 mg/kg
Chrome (Cr)	< 0,05 mg/kg	≤ 5 mg/kg	Zinc (Zn)	< 0,5 mg/kg	≤ 20 mg/kg
Cuivre (Cu)	< 0,02 mg/kg	≤ 5 mg/kg			

Tous les paramètres mesurés sont conformes aux seuils définis par la norme NF EN 16811-1.

Autres caractéristiques

Élément	Valeur	Élément	Valeur
Calcium (Ca)	0,50 à 0,65 %	Potassium (K)	0,10 à 0,20 %
Magnésium (Mg)	0,05 à 0,15 %	Insolubles	1,00 à 1,20 %

Granularité (sel moyen)

Passant (mm)	Minimum (%)	Maximum (%)
8,000	100	—
6,300	98	100
3,150	45	90
1,600	10	60
0,800	5	35
0,125	—	7

Tolérance de production de 2 % du poids avec une taille de grains maximale de 8 mm.

Conditionnement et livraison

Format	Modalités de livraison
Vrac 17 tonnes	Camion 19 tonnes moyen porteur — Livraison sur RDV sous environ 7 jours
Vrac 30 tonnes	Camion benne 30 tonnes — Livraison sur RDV sous environ 7 jours
Zone de livraison	France métropolitaine entière
Coût de transport	Inclus dans le prix annoncé

Utilisation et dosages

Type d'utilisation	Dosage recommandé
Épandage préventif (avant épisode)	À partir de 10 g/m² sur surface sèche ou légèrement humide
Épandage curatif (après raclage)	À partir de 20 g/m² de façon uniforme
Fabrication de saumure	20 % de sel / 80 % d'eau, application par pulvérisation
Plage d'efficacité	Jusqu'à -7 °C environ
Mode d'épandage	Saleuses portées, tractées ou semi-portées

Stockage du sel vrac

Le sel vrac doit être stocké à l'abri de la pluie et des écoulements d'eau pour éviter le lessivage du stock. Trois solutions principales : **silo de stockage** (solution idéale, conservation illimitée), **hangar fermé ou bâtiment couvert** (solution recommandée), ou **dalle béton + bâche étanche et opaque** (solution acceptable). Stocker sur dalle béton ou surface stabilisée (éviter la terre nue). Prévoir un **accès chargeur télescopique ou mini-pelle** pour le remplissage des saleuses. Organiser une **rotation du stock** pendant la saison.

A proscrire absolument : stockage à l'air libre sans protection. La pluie dissout progressivement le sel et compromet l'ensemble du stock.

Sécurité et réglementation

Classification ADR	Non classé (produit non dangereux pour le transport)
Conformité réglementaire	Conforme à la norme NF EN 16811-1
Marchés publics	Inscriptible dans les CCTP de viabilité hivernale
Facturation	Référencé Chorus Pro pour collectivités et administrations
EPI recommandés	Gants, lunettes de protection (standards fondants routiers)

Pour toute commande ou demande de devis : France Déneigement — france-deneigement.fr
Devis personnalisé sur demande — Tarif dégressif au-delà de 60 tonnes — Référencé Chorus Pro